



ALSH et Cantine : Tarifs sur la base du quotient familial (QF)

(tarifs appliqués à compter du mois de décembre 2019)

[QF=Revenu imposable/Nombre de parts]

PERISCOLAIRE OUVERT LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS DE 7H30 À 9H00 ET DE 16H30 À 19H00

Quotient Familial		Tarifs horaires
QF 1	inférieur ou égal à 8 000 €	2,75 €
QF 2	de 8 000,01 € à 12 000,00 €	3 €
QF 3	de 12 000,01 € à 17 000,00 €	3,35 €
QF 4	de 17 000,01 € à 22 000,00 €	3,57 €
QF 5	de 22 000,01 € à 29 000,00 €	4,10 €
QF 6	supérieur à 29 000,01 €	4,50 €

ATTENTION : tarification à la minute sauf pour la 1^{ère} heure du soir qui est due (primaires de 16h30 à 17h30, maternelles de 16h45 à 17h45), cf. règlement intérieur

Tarif cantine : 4,60 € **Tarif cantine PAI** (Protocole d'Accueil Individualisé) : 2,60 €

Tarif unique goûter : 0,60 €

Pénalité financière pour repas non commandé : 10 € + coût du repas

MERCREDIS SCOLAIRES (CENTRE OUVERT DE 7H30 À 19H)

ET VACANCES SCOLAIRES (CENTRE OUVERT DE 7h30 à 18h30) : tarif/journée repas inclus (déjeuner + goûter)

Quotient Familial	1er enfant (TB)	2 ^{ème} enfant (-15 % TB)	3 ^{ème} enfant et + (-20 % TB)
QF 1	16,60 €	14 €	13,20 €
QF 2	18,30 €	15,50 €	14,60 €
QF 3	20,1 €	17,10 €	16,10 €
QF 4	22,10 €	18,80 €	17,70 €
QF 5	25,80 €	22 €	20,70 €
QF 6	28,50 €	24 €	22,80 €

Tarif extérieur des communes conventionnées : 40,00 €/j

hors convention : 45 €/j

Pénalité financière pour retard après la fermeture du centre : 10 € par enfant